



*Le Directeur général de la santé*

*Paris, le 16 NOV. 2021*

Nos réf. : D-21-028346

Vos réf. :

Madame la Présidente et Messieurs les Présidents,

En application de l'article 23 de la loi du 17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, les laboratoires de biologie médicale ont été appelés depuis le début du mois de juillet de cette année à transmettre les listes des examens de biologie médicale représentatifs des lignes de portée qu'ils réalisent en vue du dépôt auprès du Cofrac avant le 1<sup>er</sup> novembre 2021, d'une demande d'accréditation pour les lignes de portées restant à accréditer.

La mobilisation de l'ensemble des LBM, pour franchir cette dernière étape de l'accréditation, a été remarquable. Ce succès était loin d'être certain quand la procédure coordonnée a été mise en place avec la Commission nationale de biologie médicale, que je remercie tout particulièrement, pour l'examen des dossiers des LBM au début du mois de juillet. Et pourtant, les laboratoires l'ont fait malgré le contexte difficile de la crise sanitaire qui sollicitait fortement leurs équipes, et la période estivale peu propice à cette mobilisation.

Je tiens à remercier l'ensemble des biologistes médicaux, que vous représentez, pour leur réactivité, leur sens des responsabilités et les efforts consentis pendant les quatre mois écoulés. Je remercie l'ensemble des professionnels de la biologie médicale dans les laboratoires pour nous permettre de mener à bien cette ultime phase de l'accréditation des laboratoires de biologie médicale.

Liste des destinataires :

Dr. Lionel BARRAND – Président du syndicat « Les biologistes médicaux »

Dr. François BLANCHECOTTE – Président du SDB

Dr. Claude COHEN – Président du SNMB

Dr Jean Philippe PERROTO – Président du SLBC

Pr. Jean-Paul FEUGEAS – Président du SNMB-CHU

Pr. Bruno BAUDIN – Président de la FNSPBHU

Dr Carole POUPON – Présidente du SNBH

Dr Jean CANARELLI – CNOM

Dr Philippe PIET- CNO

14 avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP  
Tél. 01 40 56 60 00 - [www.social-sante.gouv.fr](http://www.social-sante.gouv.fr)

Dans quelques mois, après que le Cofrac aura réalisé les évaluations nécessaires, la période transitoire ouverte par l'ordonnance de 2010 pour atteindre l'accréditation complète des LBM, sera close. C'est une bonne nouvelle pour la qualité de la biologie médicale en France, qualité et fiabilité au bénéfice des professionnels que vous êtes et bien sûr au bénéfice des patients. Ce résultat extrêmement positif sera à mettre à votre crédit.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente et Messieurs les présidents, l'expression de ma considération distinguée.

Jérôme SALOMON

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Jérôme Salomon.